



Saint-Julien vous parle

Bilan des réalisations (plan d'action 2020-2021)

La municipalité de Saint-Julien est heureuse de dresser un bilan très positif de ses actions en temps de pandémie. En mars 2020, l'élaboration du plan d'action avait débuté par un lac-à-l'épaule organisé conjointement avec l'agence *Visages régionaux*, grâce au soutien du *Fonds région et ruralité*, volet 2, de la *MRC des Appalaches* et du gouvernement du Québec. Alors que tout était au ralenti, la municipalité fait le point sur une période chargée en réalisations et sur le plan d'action qu'elle s'était donnée.

Au terme de cet exercice, un plan d'action a été ébauché et de nombreuses actions ont été réalisées en lien avec celui-ci dont, entre autre, la réalisation d'une campagne visant à développer un sentiment de fierté et d'appartenance sous le thème « *Vivre au sommet des Appalaches* », la mise en place d'incitatifs financiers pour les entrepreneurs et l'achat d'un terrain au cœur du village pour un éventuel projet commercial, la transformation de la grande salle communautaire en salle multimédia, l'ajout d'un jeu d'eau au terrain de jeu, l'ajout d'un studio musical au Carrefour Wolfestown, la réalisation d'un carnet de santé pour l'Église du village, la réalisation d'un petit sentier de raquette, l'élaboration d'une politique d'accueil, l'aménagement d'un jardin communautaire ainsi qu'une exposition de photos de paysages et poésie.

À la veille d'une nouvelle phase de consultation et de planification, la municipalité de Saint-Julien soutien que « *Vivre au sommet des Appalaches* » c'est vivre dans un village à l'écoute de ce qui vous tient à cœur.



DANS CE NUMÉRO

Bilan des réalisations	1
Info-conseil	2
Rapport financier	3
Conférence	4
Vie communautaire	5
Écocentre	6
Tubulures	7
Coordonnées	8

Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 4 avril dernier. Lors de cette séance, il fut principalement question des sujets suivants :

Taux de compensation du KM

Il a été décidé que la municipalité appliquera chaque année le taux de compensation raisonnable le plus récent statué par Revenu Québec. Pour 2022 le taux est fixé à 0,61\$ par kilomètre.

Il a été décidé aussi de modifier le contrat de travail de l'inspecteur en voirie afin de tenir compte de cette modification.

Entretien des pelouses

Il a été décidé d'embaucher encore cette année Steve Marcoux comme préposé aux pelouses.

CERD

Il a été décidé de déléguer le directeur général auprès du CERD et d'autoriser le celui-ci à signer une entente de partenariat qui aidera la municipalité à réaliser son plan d'action.

Surface multisport

Il a été décidé de désigner le directeur général, Martin Cloutier, comme signataire de l'entente de contribution finançant à 75% le projet de surface multisport de la municipalité de Saint-Julien.

Et il a été décidé aussi d'autoriser le directeur général, Martin Cloutier, à déposer une demande d'aide financière au Fonds région et ruralité volet 2 et à signer tous les documents relatifs à la demande, pour le reste du financement du projet.

Enfin, un octroi de contrat a eu lieu pour la surface synthétique et les bandes de patinoire à *Dek Hockey Court* (DSD International).

Transport adapté

Il a été décidé de désigner la *MRC des Appalaches*, en l'occurrence sa préfète et son directeur général, comme porte-parole régional et représentant des 18 municipalités locales afin d'agir à titre d'interlocuteur unique auprès de la ville mandataire, afin de parvenir à une entente sur le plan de transport et sur l'offre de services avec la ville mandataire et l'organisme délégué le cas échéant.

Comité de pilotage

Il a été décidé de former un comité de pilotage pour l'élaboration d'une politique familiale municipale et d'une politique municipalité amie des aînés.

CRECA

Il a été décidé de renouveler l'adhésion au *Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches* pour l'année 2022-2023.

Croix-Rouge Canadienne

Il a été décidé de renouveler l'entente de services aux sinistrés pour l'année 2022-2023.

Vélo Québec

Il a été décidé d'autoriser le passage du tour cycliste à Saint-Julien le 9 août 2022 et de contribuer au bon déroulement de l'évènement.

Le Cantonnier

Il a été décidé de renouveler l'adhésion au journal communautaire *Le Cantonnier* comme membre corporatif.



Rapport présenté par Monsieur le Maire Jacques Laprise sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Julien.

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal, je déposerai mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2021 lors de la prochaine séance du conseil. En attendant le voici ci-dessous.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2021

La vérification fut effectuée par la firme comptable "Groupe RDL Thetford/Plessis inc.." en date du 4 avril 2022. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021, ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Voici les données vérifiées de l'année 2021

Revenus

Revenus de taxation = 570 892 \$
Revenus de transfert = 706 837 \$
Revenus pour services rendus = 7 587 \$
Revenus autres = 53 182 \$
Surplus accumulé 2021 = 30 885 \$
Surplus accumulé total = 396 543 \$

Charges

Administration générale = 217 227 \$
Sécurité publique = 101 536 \$
Transport = 481 193 \$
Hygiène du milieu = 63 504 \$
Aménagement urbanisme = 30 957 \$
Loisirs et culture = 36 233 \$
Frais de financement = 71 633 \$

CONFÉRENCE

Karine Gravel

Dt.P., Ph.D.
Nutritionniste |
Docteure en
nutrition



LE SAMEDI 4 JUNI 2022
13H30 À 15H30
CENTRE
COMMUNAUTAIRE -
SAINT-JULIEN

Renseignements à la
municipalité de Saint-
Julien :
municipalite@st-julien.ca
ou 418-423-4295



Cette conférence est une initiation à l'alimentation intuitive et à ses nombreux bienfaits sur la santé physique et psychologique.

L'écoute de ses préférences et de ses besoins caractérise cette approche appuyée par des données scientifiques.

L'alimentation intuitive a comme objectif d'améliorer sa relation avec la nourriture et de développer une attitude bienveillante à l'égard de son corps.

Les sensations de faim et de rassasiement seront abordées, de même que le poids naturel, les plaisirs alimentaires, l'image corporelle et la perception de l'activité physique.

Des conseils seront proposés afin de mettre en pratique les différents principes de l'approche qui favorise des changements durables.

C'est une invitation à manger plus librement et à devenir l'experte ou l'expert de votre corps.

Fin de semaine du 1er juillet (vendredi, samedi et dimanche)

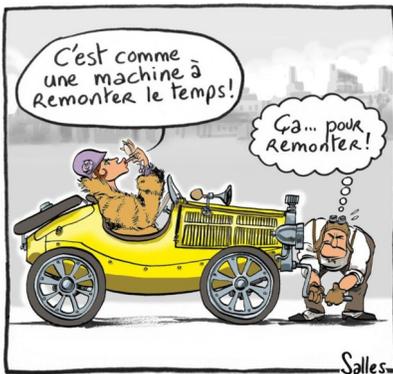
FÊTE AU VILLAGE

L'un de nos citoyens souhaite organiser une fête au village cet été. Nous aurions ainsi l'occasion de nous rassembler et de prendre un verre dans une ambiance festive.

Musique, exposition de voitures anciennes et marché aux puces seraient au menu.

Édouard Paige est la personne responsable. N'hésitez pas à le contacter si vous avez de vieilles voitures à exposer, ou si vous désirez avoir une table au marché aux puces, ou enfin simplement si vous avez envie d'être bénévole pour l'évènement.

Vous pouvez le contacter au numéro suivant : **514-808-9499**



BIBLIOTHÈQUE DES Z'HAUTEURS



ÉCOCENTRE DE DISRAELI

Qu'est-ce qu'un écocentre?

Un centre de récupération de matières résiduelles complémentaire aux collectes régulières à domicile, où vous pouvez disposer de certains produits, matières et matériaux. C'est un tout-en-un pour la récupération dans 6 catégories de matières. Ces produits sont récupérés, recyclés, réutilisés, valorisés ou ultimement éliminés.

Qui a droit au service de l'écocentre?

Les citoyens de la Ville de Disraeli peuvent utiliser le service de l'écocentre. Une preuve de résidence vous sera exigée à l'entrée pour le dépôt des matières (permis de conduire, compte de taxes, etc).

Depuis le mois de mars 2022, toutes les municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches ont une entente avec la Ville de Disraeli concernant l'utilisation de son écocentre. Ainsi, les citoyens de Beaulac-Garthby, la Paroisse de Disraeli, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Julien et Sainte-Praxède ont accès à cet écocentre. Vous devez d'abord contacter votre municipalité. Pour chaque demande, celle-ci vous remettra un formulaire d'accès que vous devrez ensuite remettre à l'employé présent à l'entrée de l'écocentre.

Fonctionnement de l'écocentre

- Seules les matières d'origine domestique sont acceptées.
- Le volume de matière apportée par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes.
- Les utilisateurs doivent trier et déposer eux-mêmes les matières sur place.

Un préposé est sur place afin d'assurer le bon fonctionnement.

Tarif

Pour les non-résidents, informez-vous auprès de votre municipalité.

Heures d'ouverture

L'écocentre est fermé pour la saison. De retour au printemps, soit le 23 avril 2022.

Les samedis de 8 h à 12h, du 23 avril au 29 octobre 2022.

Les mercredis de 16h à 20h du 4 mai au 7 septembre 2022.

PÉRENNISATION DU PROJET PILOTE DE LA RÉCUPÉRATION DE LA TUBULURE ACÉRICOLE

La MRC des Appalaches est heureuse d'annoncer qu'une entente a été conclue avec le groupe APTAS (Environek) et la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT) afin de pérenniser le projet pilote de récupération de la tubulure acéricole. Grâce au vif succès qu'a connu le projet pilote dans les deux dernières années, il sera désormais possible pour les acéricultrices et acériculteurs de se départir de leurs tubulures d'érablières tout au long de l'année.

72,4 tonnes de matières plastiques recyclées en 2021

Le bilan de l'année 2021, fort satisfaisant, avec ces 72,4 tonnes de matières plastiques recyclées représente 36,4% des matières plastiques d'érablière du territoire. Le poids total a presque doublé comparativement à 2020 alors que le seuil se situait à 19,7%. « La MRC des Appalaches est fière de contribuer à améliorer la qualité de son environnement par des projets concrets tels que, la pérennisation du projet pilote de la récupération de la tubulure acéricole », mentionne Jacynthe Patry, préfète de la MRC des Appalaches. Rappelons que la MRC des Appalaches est la principale productrice de sirop d'érable de la Chaudière-Appalaches avec ses 3,2 millions d'entailles.



À propos

Sous preuve de résidence ou avec le compte de taxes de l'érablière, les citoyens et citoyennes des 19 municipalités de la MRC peuvent disposer de leurs tubulures acéricoles directement au site de la RIRT de Thetford. Les matières acceptées sont les tubulures 5/16 et maîtres-lignes séparés, propres, sans broches et non enrobés de pellicule plastique. La Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT) est située au 3626, Boulevard Frontenac Est, à Thetford Mines et les heures d'ouverture pour la période estivale, du 12 avril au 3 septembre inclusivement, sont du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 16 h 00.

Grâce au projet pilote de récupération de la tubulure acéricole de la MRC des Appalaches. Ce sont 72,4 tonnes de matières plastiques qui ont été recyclées en 2021.

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

COLLECTE DE GROS REBUTS



mardi 26 avril

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



SUBVENTION COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accorder 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour les enfants de la municipalité pour les inscriptions à des activités sportives ou culturelles ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 30 novembre 2022. Les montants autorisés vous seront versés dans la semaine du 12 décembre 2022.

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Conseil

Recyclage

Poubelles

Gros rebuts

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé